

## ET SI LA CRISE ÉTAIT L'OPPORTUNITÉ DE REPENSER ENFIN NOS MODÈLES...



De gauche à droite :  
Gabriel Artero, Sabrina Roche,  
Stéphanie Forge, Régis Dos Santos,  
Carole Couvert, Jean-Claude Delage,  
et Véronique Biarnaix-Roche

Suivez notre Groupe CFE-CGC  
au CESE mais aussi chacun-e  
de nos conseillers sur



Nous venons chacune et chacun de vivre une crise inédite, tout d'abord sanitaire et maintenant économique et sociale.

Certains parlent de « nouveau monde » et d' « ancien monde » ; je ne partage pas ce vocabulaire qui sous-entend qu'il y aurait une rupture.

Cette crise a révélé les failles de nos systèmes actuels. Qu'ils s'agissent de nos systèmes d'approvisionnement, de nos modes de production ou encore de nos modes de consommation.

Cette crise est l'opportunité de repenser nos façons de faire et nous permettre d'être préparés si d'aventure, nous devons connaître d'autres pandémies. Il s'agit, non pas, de jeter tout et de reconstruire intégralement, mais plutôt de faire évoluer. Tirons un bilan de cette crise. Réalisons un diagnostic afin de regarder avec lucidité nos forces et nos faiblesses aussi bien en matière de système de santé que de productions industrielles, ou encore le mode d'organisation du travail...

Nous avons pu constater que nous étions dans bien des domaines dépendants de pays tiers, notamment de la Chine. Il serait donc bon de regarder comment reconquérir notre souveraineté ou a minima une souveraineté européenne.

Si la reprise est là, elle ne suffit pour l'instant pas à compenser le manque à gagner dans de nombreux secteurs. Nous pouvons chacune et chacun contribuer à notre niveau à cette relance, en étant acteur en vérifiant que les produits que nous achetons sont fabriqués, ou a minima, assemblés en France. Nos actes d'achats peuvent sauver des entreprises et des emplois.

Le discours de politique générale du nouveau Premier ministre, Jean Castex, est une première indication de la politique que ce nouveau gouvernement va mener dans les semaines et mois qui viennent.

À la rentrée, le plan de relance devrait être annoncé ; il devra être ambitieux et venir soutenir aussi bien les entreprises afin de préserver l'emploi que les ménages pour contribuer à la relance économique.

Nous avons au niveau du CESE fait de nombreuses propositions, que ce soit dans notre résolution du mois de juin, dans notre réponse au Président de la République, dans notre Rapport Annuel sur l'État de la France ou encore dans nos avis. Vous pouvez consulter et télécharger tous ces documents gratuitement depuis le site internet [www.lecese.fr](http://www.lecese.fr)

Cet été, que vous partiez en vacances ou non, n'oubliez pas la distanciation sociale et le port du masque afin que nous puissions ensemble passer au travers d'une deuxième vague et de reconfinements ciblés.

Ensemble consacrons notre énergie pour faire évoluer tous nos modèles, les rendre plus équitables et durables...

Passez un bel été et prenez le temps de découvrir ou redécouvrir notre beau pays, le savoir-faire de nos artisans, nos commerces indépendants et la richesse de notre gastronomie...

**Carole Couvert**

Présidente du groupe CFE-CGC au CESE



# ACTUALITÉ DU CESE

## LE CESE FACE À LA CRISE DU CORONAVIRUS



Face à la crise, le CESE a fait sa propre révolution numérique. Nous sommes passés, comme de nombreuses entreprises, à un fonctionnement virtuel non-stop, en augmentant même les cadences. Les bureaux du CESE (équivalents d'un conseil d'administration) sont devenus hebdomadaires et nous avons régulièrement ajouté des bureaux extraordinaires (vu la crise exceptionnelle que nous venons de vivre). Les réunions de présidents de groupe sont passées à un rythme bi-mensuel. Les réunions de groupe ont été organisées chaque semaine et chaque formation de travail (sections comme délégations) s'est tenue une à plusieurs fois par semaine suivant les sujets traités, et toujours en réunions totalement virtuelles.

Le télétravail est devenu la règle pour tous (conseillers comme membres de l'administration), sauf quelques personnes devant assurer la sécurité, l'entretien, la maintenance et l'évolution de notre système informatique.

Nous avons innové également pour nos plénières puisque nous avons organisé la première plénière totalement virtuelle pour une Assemblée constitutionnelle en France. Nous avons ainsi, via zoom, rassembler 233 conseillers, le cabinet de notre président du CESE Patrick Bernasconi, des membres de l'administration et le ministre en charge du Parlement et du CESE. A cette occasion, Marc Fesneau nous a présenté le projet de plan de déconfinement que le gouvernement souhaitait mettre en place, comme il l'avait fait la veille et l'avant-veille devant le Sénat et l'As-

semblée nationale. Les 18 groupes du CESE (dont le nôtre) sont donc, à cette occasion, revenus sur la manière dont le confinement a été vécu, la crise sanitaire, les inquiétudes autour du déconfinement et de la crise économique et sociale qui était redoutée à l'époque et qui aujourd'hui, malgré la reprise, est une réalité.

Nous avons également innové durant cette période en consultant les quelques 80 organisations qui composent le CESE en leur demandant leur ressenti, leur perception de cette crise, leurs craintes, mais aussi les innovations qu'elles mettaient en place sur le terrain au quotidien. Ainsi, ce sont 5 notes d'ambiance qui ont été transmises pendant ces 3 derniers mois au Président de la République et à son gouvernement. Ces notes d'un nouveau genre ont été particulièrement appréciées.

Nous avons également organisé une réunion virtuelle avec nos homologues européens. Force est de constater que les craintes pour les semaines qui viennent sont les mêmes dans tous les pays. Nous devons nous voir physiquement à Paris en septembre afin de finaliser ensemble des propositions que nos Conseils Economiques et Sociaux respectifs pourraient porter auprès de la Commission Européenne.

Si le printemps a été compliqué, le dernier trimestre s'annonce plus que difficile. Nous allons essayer, à notre niveau, de porter des propositions contribuant à la relance économique, sociale et à la nécessaire transition écologique.



Le président de la République a reçu jeudi 2 juillet dernier le président du CESE, Patrick Bernasconi et les présidents de l'Assemblée nationale et selon le CESE, ces « priorités essentielles pour la relance de la France » doivent s'articuler autour de trois axes forts qui ne peuvent révéler leurs forces que combinés : Créer de nouvelles solidarités et soutenir l'emploi - Relancer les activités pour préparer l'avenir - Décider ensemble.

À quelques jours de la remise de ses recommandations à Emmanuel Macron, la gouvernance du CESE a souhaité enrichir sa contribution et auditionner, le 30 juin, les différentes plateformes de consultation citoyenne ayant émergé pendant la crise et eu pour ambition de proposer des solutions pour l'après-crise.

## LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT

### Session 7 du 19 au 21 juin 2020

L'organisation de cette Convention Citoyenne, véritable innovation démocratique, a été assurée par le CESE dans la continuité de nombreuses initiatives d'inclusion de la parole citoyenne expérimentées depuis près de 4 ans dans les travaux de cette 3<sup>e</sup> Assemblée constitutionnelle de la République.

Le Conseil a donc accueilli pour la 7<sup>e</sup> session de travail de cette Convention, les 150 membres du 19 au 21 juin 2020 en physique. Leurs missions pendant ces 3 jours étaient de voter et d'adopter quelques 150 propositions.

Pour mémoire, ces 150 citoyens tirés au sort avaient pour mandat de définir une série de mesures permettant d'atteindre une baisse d'au

moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990), dans un esprit de justice sociale.

Le 21 juin dernier, le rapport final a été ainsi présenté au gouvernement et à la presse. Les propositions des membres de la Convention sont rangées en famille d'objectifs.

Lundi 29 juin, les membres de la Convention, accompagnés de Patrick Bernasconi, président du CESE et des membres du comité de gouvernance, ont été reçus à l'Elysée afin de rencontrer le président de la République. Ce dernier les a assurés d'un suivi mensuel de leurs propositions.





## VÉRONIQUE BIARNAIX-ROCHE, CO-RAPPORTEURE D'UNE ÉTUDE

### « POUVOIR D'ACHAT ET COHÉSION SOCIALE DANS LES OUTRE-MER : FRACTURES ET OPPORTUNITÉS ? »

La « vie chère » est l'une des principales causes de mécontentement des populations d'Outre-mer. C'est le sens des revendications de pouvoir d'achat et de justice sociale exprimées lors de mouvements sociaux répétés depuis plusieurs années et qui sont le signe d'un mal-être qui perdure.

La précarité s'accroît : un chômage élevé, des revenus faibles pour de nombreuses personnes, des prix élevés et souvent excessifs, asphyxient les ménages d'Outre-mer et rendent les conditions de vie économique et sociale particulièrement difficiles. Les

politiques publiques n'ont pas permis à ce jour de répondre à ces difficultés.

Cette étude de la délégation à l'Outre-mer du CESE fait suite à l'avis « Fractures et transitions : réconcilier la France », adopté en mars 2019.

Cette étude votée par la Délégation à l'Outre-mer et adoptée par le Bureau du CESE en juin, sera présentée, mercredi 14 octobre prochain, en plénière par les deux co-rapporteurs : **Véronique Biarnaix-Roche**, membre du groupe CFE-CGC et **Joël Lobeau**, membre du groupe Outre-mer.

---

## FOCUS SUR LA TABLE RONDE « ECONOMIE ET GOUVERNANCE DE LA DONNÉE »

Avec **Raphaëlle Bertholon**, secrétaire nationale CFE-CGC  
Lundi 22 juin 2020

Dans la continuité de ses travaux relatifs au numérique, le CESE a décidé d'analyser les enjeux et opportunités économiques offerts par l'exploitation des données en tenant compte des aspects sociaux, environnementaux et géopolitiques.

Suite à la crise de la Covid-19, le CESE définira les conditions permettant de tirer parti des opportunités d'innovation et de croissance, et fera le point sur les dispositifs visant à garantir les libertés individuelles fondamentales et la confiance dans l'économie de la donnée (date prévisionnelle de la plénière : mercredi 28 octobre 2020).

La section des Activités économiques du CESE, dont est membre **Gabriel Artero**, a organisé, en visioconférence, une table ronde regroupant les organisations syndicales ; la CFE-CGC était représentée par **Raphaëlle Bertholon**.

La secrétaire nationale confédérale a notamment répondu aux questions suivantes :

- Quels sont les principaux enjeux de l'utilisation des données numériques au sein des entreprises et des administrations ? Quels en sont les avantages et éventuellement les dangers pour les travailleurs et les travailleuses ?
- Quel est votre point de vue sur l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) au sein des organisations professionnelles (transparence sur l'obtention et le traitement des données personnelles, limitation de conservation, sécurité des données, mise en place des délégués à la protection des données) ? Comment est-il porté par les conventions collectives et accords d'entreprise ?

- Quelles sont les préconisations portées par votre syndicat sur le plan de la gouvernance des données au sein des organisations professionnelles ?

Lors de son audition, **Raphaëlle Bertholon** a proposé trois pistes de préconisations :

- Répondre à la transformation des compétences par l'adaptation des métiers à la « compétence donnée » via des formations ajustées par niveaux (socle de « culture data », hybridation métier, métier de la donnée) ;
- Conquérir un droit à la négociation collective sur les données personnelles dans un cadre professionnel (intérêt légitime, transparence des algorithmes), avoir un « collectif de la donnée » ;
- Créer un comité d'éthique d'utilisation des données (repris du rapport Villani adapté à la sphère RH), regroupant les différentes parties prenantes. Après audit, il labelliserait les outils RH fonctionnant à partir d'algorithmes et déclarés Ethique.

Pour mémoire une « [Charte éthique et numérique RH](#) » a été rédigée sous l'impulsion de la CFE-CGC et du Lab RH, en collaboration avec la CNIL, le ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, et le secrétariat au Numérique. Cette charte a pour objet de poser un cadre de bonnes pratiques pour l'utilisation de solutions numériques dans le domaine des ressources humaines, afin que les droits, libertés et sensibilités de chacune et chacun soient respectés.



# LA VIE DU GROUPE

## EN DIRECT DES SAISINES



### « STRATÉGIE NATIONALE DU PLAN DE DÉCONFINEMENT DU GOUVERNEMENT » EN PRÉSENCE DE MARC FESNEAU, MINISTRE CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT ET LE CESE

Plénière du 6 mai 2020

Dossier suivi par Le Groupe

Le 6 mai dernier une plénière extraordinaire a été organisée par le CESE. Ce fut une première en France pour une Assemblée constitutionnelle. En effet, cette plénière a été 100 % virtuelle ; les 233 conseillers et le staff du CESE étaient tous connectés via Zoom pour cette plénière exceptionnelle qui s'est tenue en présence de Marc Fesneau, ministre en charge des relations avec le Parlement et le CESE. Ce dernier est venu présenter devant l'ensemble des membres du CESE la stratégie nationale du plan de déconfinement du gouvernement.

Les 18 groupes, rassemblant quelques 80 organisations représentées au CESE, ont ainsi pu exprimer au gouvernement leur ressenti de la gestion de la pandémie et leurs craintes sur ce plan de déconfinement..

Lors de sa déclaration, le Groupe CFE-CGC au CESE a fait deux propositions au gouvernement :

1. Le déblocage exceptionnel de l'épargne salariale pendant un an avec condition d'achat, à savoir des produits et prestations liés au secteur du BTP, de l'automobile, du commerce... L'idée étant de s'assurer que ces sommes débloquées vont bien contribuer à la relance économique ;

2. Et de la même façon et avec les mêmes conditions, la monétisation exceptionnelle des jours placés sur un Compte Epargne Temps (CET).

Le Groupe CFE-CGC au CESE a aussi rappelé que les salariés de l'encadrement avaient à cette date (6 mai 2020) quatre inquiétudes majeures :

1. La sécurité sanitaire des transports en commun pour pouvoir se rendre sur leur lieu de travail ;
2. Les établissements scolaires et les conditions dans lesquels leurs enfants vont être accueillis ;
3. L'emploi et la survie des entreprises ;
4. Leur pouvoir d'achat.

Pour la CFE-CGC, un dialogue social loyal doit s'établir dans les branches, entreprises et administrations pour permettre une reprise de l'activité progressive et gérer, avec responsabilité et souci du moyen-long terme, la baisse d'activité générée par la crise.

**Lire l'intégralité de la déclaration :**  
<http://swll.to/INMsxn>



### CONTRIBUTION DU CESE AU PROGRAMME NATIONAL DE RÉFORME (PNR 2020)

Plénière du 26 mai 2020

Dossier suivi par Carole Couvert

Ce Programme national de Réforme (PNR) est, pour le CESE, probablement le document le plus important diffusé par le gouvernement français sur l'intégralité de sa politique budgétaire, économique et sociale dans la mesure où il est quasiment exhaustif et pose la logique d'ensemble voire la continuité des politiques publiques de notre pays.

Les quatre défis de ce PNR 2020 sont : refonder l'Etat providence pour une société plus

juste, accroître l'effort dans la transition écologique et incarner l'écologie au quotidien, construire une société de production durable, de connaissances et de compétences, poursuivre la modernisation de l'Etat et des services publics.

Pour le CESE, les deux axes forts du PNR 2020 doivent être la transition écologique et le dialogue social.



## « L'IMPACT DES INFRASTRUCTURES DE RÉSEAUX DANS L'ÉCONOMIE »

Plénière du 26 mai 2020  
Dossier suivi par Gabriel Artéro



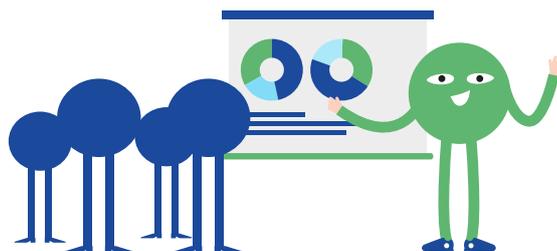
Les infrastructures de réseaux répondent aux besoins essentiels des personnes. Elles sont également indispensables au développement, à la croissance, à l'attractivité des territoires ainsi qu'à la compétitivité de nos économies.

En tant que membre de la section des Activités économiques, **Gabriel Artero** a suivi ce sujet et a défendu l'idée que le développement de ces infrastructures est un élément clé de la compétitivité et de l'économie d'un pays. Il constitue un marqueur fort pour la qualité de vie de ses citoyens. A l'heure où des destructions massives d'emplois se préparent, la formation professionnelle constitue, dans ces secteurs, un enjeu crucial. De nouveaux métiers pourraient ainsi, grâce à un programme massif d'investissements, contribuer au maintien de l'emploi et à son ancrage territorial.

La CFE-CGC souhaite que les métiers scientifiques, techniques et industriels soient rendus plus attractifs, notamment auprès des femmes très souvent sous représentées dans ces filières. Leur en faciliter l'accès et promouvoir ces métiers sont pour nous, deux priorités.

Le Groupe CFE-CGC demande également que l'État assume pleinement son rôle de puissance publique en protégeant, par exemple, ses intérêts et ceux de l'industrie française par une participation plus efficace dans les conseils d'administration des sociétés, une meilleure coordination entre les différentes parties prenantes et un soutien permanent à l'export.

**Lire l'intégralité de la déclaration :**  
<http://swll.to/sYBX2Z>



## « LE RÔLE DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LA LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION IMPORTÉE » EN PRÉSENCE DE YANN WEHLING, AMBASSADEUR DÉLÉGUÉ DE L'ENVIRONNEMENT AUPRÈS DU MINISTRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Plénière du 27 mai 2020  
Dossier suivi par Carole Couvert



Pour le Groupe CFE-CGC, la forêt est une source méconnue de biens et de services pour la société ! C'est bien plus que la production de bois, c'est aussi une réponse aux défis sociétaux comme la santé publique...

Le changement climatique est un formidable défi pour toute la filière bois et les activités connexes !

Ce sujet est contre toute attente au cœur de la crise que nous connaissons car la forêt est le poumon de notre planète, mais c'est aussi un écosystème à part entière. De nombreux emplois dépendent de la filière bois et de la filière agricole.

La déforestation pose la question du lieu de vie des populations autochtones, de la préservation des animaux sauvages, du remplacement des essences d'arbres coupés, de la filière d'exploitation du bois, du transport, de la recherche et développement pour trouver des alternatives innovantes.

Il s'agit à la fois de protéger la forêt primaire, d'accompagner de nombreux pays en Afrique afin qu'ils puissent reforester, mais aussi de travailler sur nos propres forêts en Europe.

Nous devons œuvrer pour que le consommateur soit aussi mieux informé sur les produits qu'il achète et le fait qu'il contribue ou non à la préservation de la forêt au travers de ses actes d'achat.

Cet avis pose les bases du monde "post crise sanitaire" que nous connaissons. Ce faisant, la société civile organisée contribue à une réflexion qui doit éclairer nos dirigeants afin de bâtir ce monde d'après, un monde plus responsable et plus respectueux de l'environnement tout en intégrant des critères sociaux et économiques afin d'être dans un juste équilibre qui bénéficie au plus grand nombre et dans la durée.

**Lire l'intégralité de la déclaration :**  
<http://swll.to/Xdp7sHi>



## « ENTRE TRANSMETTRE ET S'INSTALLER, L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ! »

Plénière du 9 juin 2020

Depuis plusieurs décennies, nous constatons une chute du nombre d'agriculteurs et d'exploitations agricoles en France, qui semble inexorable. Pourtant, leur présence dans tous les territoires est indispensable pour garantir la sécurité alimentaire, renforcer le dynamisme des zones rurales et réussir les nécessaires transitions écologique, climatique, énergétique, économique et sociale.

Face à cette situation, le CESE a formulé un ensemble de préconisations visant à favoriser à la fois la transmission des exploitations et l'installation dans de bonnes conditions de celles et ceux qui veulent exercer ce métier. En effet, seul un renouvellement des générations permettra d'assurer l'avenir de notre agriculture, d'en garantir l'indépendance et réaliser ses indispensables mutations.



## « ENFANTS ET JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP : POUR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL » EN PRÉSENCE DE SOPHIE CLUZEL, À CETTE DATE-LÀ SECRÉTAIRE D'ÉTAT, AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE, CHARGÉE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Plénière du 10 juin 2020

Dossier suivi par Stéphanie Blais-La Rosa et Jean-Claude Delage

Au vu de la crise inédite que nous vivons actuellement, il est encore plus indispensable de maintenir un accompagnement fort pour les enfants et jeunes en situation de handicap. Pour réussir ce projet ambitieux "Soutenir, accompagner et orienter plus précocement", il est impératif de mobiliser toutes les énergies, dans l'école mais aussi à l'extérieur du milieu scolaire, et sur l'ensemble des territoires.

Tant sur le constat, que sur les préconisations, cet avis prend largement en compte les revendications développées par la CFE-CGC depuis plusieurs années. De nombreuses préconisations sont bien dans l'esprit CFE-CGC : l'accompagnement des enfants et de leurs parents – l'inclusion scolaire – la lutte contre les inégalités notamment territoriales, d'accès aux soins, à la culture, au sport, aux loisirs – un droit à l'éducation reconnu pour tous les élèves en situation de handicap.

Le Groupe CFE-CGC a tout particulièrement soutenu les préconisations n°8 et 9 car elles font un focus sur la formation des professionnels au contact de ces jeunes, ainsi que sur la valorisation de ces métiers car la bonne volonté ne peut remplacer le professionnalisme.

Notre groupe soutient tout particulièrement l'idée de créer une filière des métiers de l'accompagnement, car il est essentiel de former pour mieux accompagner. En effet, l'Education nationale doit mieux préparer les enseignants à la diversité afin

d'accompagner efficacement les élèves en situation de handicap et ainsi combattre les stéréotypes. A cet égard, nous soutenons toutes les préconisations visant à mieux former à l'accueil et au soutien des élèves concernés.

En tant qu'organisation syndicale, notre rôle est d'aider et d'accompagner les salariés, parents de ces jeunes, de leur faciliter leur vie, mais aussi de penser au bien-être de leurs enfants. À nous de négocier, par exemple, des accords dans nos entreprises afin de leur obtenir des autorisations d'absences, des prestations d'aides et de financements pour le matériel lié au handicap ou l'aménagement du domicile... et de leur communiquer toutes les informations qui peuvent les aider au quotidien.

Pour le Groupe CFE-CGC, l'inclusion de ces élèves et jeunes en situation de handicap dans la société est bien un défi qu'il faut relever très rapidement. Dès l'école il convient de faire changer le regard porté par l'ensemble de la société sur le handicap. Nous devons poursuivre notre réflexion pour une société plus inclusive en matière de scolarité, de sociabilité, de citoyenneté et de participation à la vie sociale de ces jeunes.

**Lire l'intégralité de la déclaration :**  
<http://swll.to/nn8ea9>

**Voir la vidéo :** <http://swll.to/rt40S7>





## « RÉSOLUTION DU CESE SUR LA CRISE SANITAIRE ET LE PLAN DE RELANCE »

Plénière du 23 juin 2020  
Dossier suivi par Le Groupe

À l'heure où la cohésion sociale est plus que jamais menacée, cette résolution « Construire demain », élaborée par les différents groupes et formations de travail, donne les pistes d'actions du CESE pour aborder l'après pandémie liée à la Covid-19.

Lutter contre les inégalités et les vulnérabilités permettra de refonder notre modèle économique, social et environnemental, délibérer ensemble, cibler nos investissements et développer nos protections sont donc les quatre axes de cette résolution.

Nous venons de vivre une crise sanitaire inédite. Elle débouche sur une crise économique et sociale sans précédent, et mondiale. Aujourd'hui, l'urgence est donc à restaurer la confiance, à recréer de la cohésion et à relancer la croissance. Il s'agit non seulement de pérenniser les entreprises et favoriser la création de nouvelles, mais aussi de sécuriser les emplois et donc le pouvoir d'achat.

Informons et soutenons les citoyens afin qu'ils consomment en circuit court et local sur l'ensemble du territoire français. Incitons des salariés à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. Pour cela, nous devons imaginer et créer de nouveaux modèles de protection sociale avec portabilité des droits, quel que soit son statut et tout en

long de son parcours professionnel. Cela permettra de relancer l'ascenseur social, actuellement en panne dans notre pays.

Cette période exceptionnelle est propice pour repenser l'organisation du travail et innover afin que chacune et chacun soit bien à la bonne place en fonction de ses compétences ! Tout cela ne pourra se mettre en place, que dans le cadre d'un dialogue social loyal et transparent dans le secteur privé comme dans le secteur public.

Le Groupe CFE-CGC tient également à alerter l'ensemble des décideurs sur la situation de nombreux cadres et salariés de l'encadrement. En effet, si le télétravail a permis d'assurer la continuité de l'activité de certaines entreprises pendant la crise, nous sommes inquiets car beaucoup d'entre eux sont aujourd'hui au bord de l'épuisement professionnel. Si nous ne voulons pas connaître une explosion des risques psychosociaux dans les semaines et mois qui viennent, il est indispensable de rétablir un véritable droit à la déconnexion et de revoir les moyens et conditions du télétravail (après avoir bien entendu fait un retour d'expérience de ce télétravail subi pendant la crise).

**Lire l'intégralité de la déclaration :**  
<http://swll.to/ef9H1dc>



## « LA PRÉVENTION ET LA RÉDUCTION DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE DANS UNE PERSPECTIVE D'ACTION TERRITORIALE » (SAISINE PARLEMENTAIRE), EN PRÉSENCE DE GÉRARD LARCHER, PRÉSIDENT DU SÉNAT

Plénière du 24 juin 2020  
Dossier suivi par Régis Dos Santos

Pour la CFE-CGC, ce n'est une nouveauté pour personne que le chômage de longue durée est malheureusement un mal endémique de la société française. La crise sanitaire inédite que nous connaissons depuis plusieurs mois, mais surtout la crise économique qui commence à se propager dans son sillage, risquent fort d'amplifier encore un peu plus ce mal, en ne permettant pas à beaucoup d'en sortir mais surtout en y basculant d'autres qui auraient pu espérer, sans cette crise, y échapper en retrouvant un emploi.

Même si cela peut aujourd'hui sembler une évidence, il n'est pas inutile de rappeler qu'une bonne articulation du diagnostic et de l'accompagnement global sont essentiels en matière de

prévention du chômage de longue durée. Cet accompagnement doit donc impérativement débiter le plus rapidement possible après l'inscription à Pôle Emploi ou à l'APEC.

Il existe une surreprésentation des seniors parmi les chômeurs de longue durée. Une véritable politique volontariste de maintien des seniors dans l'emploi, surtout dans la situation actuelle, est donc plus que jamais indispensable.

La formation professionnelle participe également à la lutte contre le chômage de longue durée, soit en assurant le maintien permanent d'un certain niveau de compétences aux actifs, soit en apportant un niveau de compétences aux publics fragiles les plus éloignés de l'emploi, soit



en permettant la reconversion. Pour la CFE-CGC, dans le premier cas, il s'agit d'une politique d'entreprise pouvant notamment être financée par la contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance (CUFPA). Dans le second cas, il s'agit d'une politique sociale dont le financement doit être distinct, et donc payé par un impôt plus progressif tant pour les entreprises que pour les citoyens.

Le Groupe CFE-CGC rappelle que les fractures sociales, mais aussi territoriales, dont souffre la France sont suffisamment importantes pour justifier la mise en œuvre rapide de moyens excep-

tionnels et coordonnés, en particulier en matière de lutte contre le chômage de longue durée. Sans cet investissement d'avenir massif, nous le savons bien, la « colère qui continue de gronder » dans notre pays pourrait dégénérer. Notre économie et notre société ne pourraient sans doute pas le supporter de nouveaux épisodes de manifestations...

**Lire l'intégralité de la déclaration :** <http://swll.to/xQP6EN9>

**Voir la vidéo :** <http://swll.to/KOvkk>



**« AVIS DU CESE SUR LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE DU PROJET DE LOI DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE LA RECHERCHE » (SAISINE GOUVERNEMENTALE), EN PRÉSENCE DE FRÉDÉRIQUE VIDAL, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

Plénière du 24 juin 2020

Dossier suivi par Gabriel Artéro

La situation alarmante dans laquelle se trouve notre recherche sur la scène internationale fait consensus ; cette situation est notamment due à un sous-investissement budgétaire récurrent, une insuffisance du financement public comme privé, une diminution constante des crédits de base des équipes...

Pour la CFE-CGC, la nécessité d'une intensification de l'effort de recherche apparaît cruciale pour préparer l'avenir et surmonter le décrochage scientifique, technologique et industriel en France. Le contexte de transitions majeures impose de nouvelles briques technologiques notamment en matière environnementale et numérique.

Le Groupe CFE-CGC a voté cet avis dont l'ambition est de faire des propositions qui répondent aux attentes de notre organisation :

- atteindre très rapidement l'objectif de 3 % du PIB consacré à la recherche contrairement aux 2,2 % mesurés avant la crise ;
- garantir l'indépendance des chercheurs et stimuler la découverte de nouveaux objets d'étude ;
- faire bénéficier de dotations pérennes en financement et en personnels les organismes publics de recherche ;

- revaloriser les rémunérations des chercheurs, mieux reconnaître le doctorat en tenant compte du niveau de qualification à Bac+8.

Nous devons ainsi redonner à la recherche les moyens de progresser, au regard du contexte actuel de crise sanitaire et d'urgence climatique. Cet avis souligne parfaitement le caractère vital de la recherche ainsi que la nécessité d'investir massivement sur le long terme. Notre ambition est bien de revaloriser les carrières dans la recherche, d'une part pour empêcher la fuite des cerveaux vers des pays proposant des conditions de recherche plus attractives, de l'autre pour faire émerger une nouvelle génération de scientifiques.

Le message du Groupe CFE-CGC au gouvernement : « Ouvrez des postes, recrutez sans calcul dans tous les domaines où nous avons besoin de connaissances nouvelles. Tous les grands progrès scientifiques et techniques sont nés de nouvelles audaces et de l'imagination. Débridons là ! ».

**Gabriel Artero** a suivi les travaux pour le Groupe CFE-CGC, mais l'actualité de son secteur l'a empêché d'être présent à cette plénière ; c'est donc **Carole Couvert** qui est intervenue durant cette plénière..

**Lire l'intégralité de la déclaration :** <http://swll.to/588Kis0>

**Voir la vidéo :** <http://swll.to/hLFSk5>





## « GÉNÉRATIONS NOUVELLES : CONSTRUIRE LES SOLIDARITÉS DE DEMAIN »

Plénière du 7 juillet 2020

Dossier suivi par Véronique Biarnaix-Roche et Régis Dos Santos



Nous constatons une aggravation des inégalités et des fractures sociales comme territoriales. Les citoyens sont de plus en plus défiants vis-à-vis du politique. Il est donc urgent de restaurer la confiance et en particulier pour les générations nouvelles qui sont notre avenir commun.

Le Groupe CFE-CGC soutient l'ensemble des préconisations de ce projet d'avis et plus particulièrement la préconisation 4 qui vise à développer les démarches inclusives pour favoriser l'estime de soi et le développement de l'autonomie. Mais aussi la préconisation 5 qui demande à ce que le parcours d'orientation des jeunes soit adapté et choisi afin de correspondre aux besoins de chacune et chacun. Ces deux propositions devraient permettre de remettre l'ascenseur social en marche afin de redonner des perspectives d'évolution à chacun de nos jeunes. Enrayons le déclassement, reconnaissons le mérite et valorisons l'effort tout comme la valeur travail.

Notre groupe soutient l'idée d'un pacte de solidarité dans lequel chacune et chacun contribue en fonction de ses revenus. Nous soutenons donc la proposition de révision globale de la fiscalité, avec un impôt plus progressif afin de le rendre plus juste, et qui doit être accepté par tous. Cette révision articulée autour du financement de l'action publique sera pour tous les citoyens et pour toutes les entreprises. Les niches fiscales doivent être étudiées au regard de leur utilité notamment

en termes de maintien et de création d'emplois en France. La crise, que nous venons de vivre, doit faire que les entreprises rendent des comptes sur l'usage qu'elles ont fait des aides publiques qu'elles touchent ou ont touchées et de leurs effets (investissements, emplois...).

La crise actuelle a creusé encore plus les inégalités sociales (éducation, santé, logement, mobilité...), notamment pour les jeunes générations.

Nelson Mandela disait : « L'Education est l'arme la plus puissante pour changer le monde ». Il est nécessaire pour cela de soutenir les services publics qui ont rendu possible la continuité des activités et de valoriser toutes les compétences indispensables au fonctionnement de notre pays. Sans oublier la revalorisation des rémunérations !

La formation tout au long de la vie doit être une richesse à renforcer, à partager par tous. Les compétences acquises doivent être justement valorisées. Il s'agit pour chacune et chacun de pouvoir accéder à des passerelles afin de garder ou trouver un travail épanouissant. La cohésion sociale y gagnera. Nous soutenons la proposition 9 qui demande d'évaluer les impacts de la transformation du CIF en CPF en terme d'accès aux formations de reconversion des salariés par catégorie socioprofessionnelle et par taille d'entreprise.

**Lire l'intégralité de la déclaration :**  
<http://swll.to/QyR3HP>



## « SERVICES PUBLICS, SERVICES AU PUBLIC ET AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES À L'HEURE DU NUMÉRIQUE »

Plénière du 8 juillet 2020

Dossier suivi par Sabrina Roche



La notion de services publics est essentielle en France et repose sur trois principes : la continuité du service public, l'égalité devant le service public et l'adaptabilité face aux évolutions de notre société.

Les services publics jouent un rôle majeur dans l'aménagement du et des territoires, dans leur animation sur le terrain et la qualité de vie de la population. Il convient donc de remettre du service public dans les territoires et de fournir une meilleure accessibilité car il existe encore des disparités territoriales d'accès à ces services.

La pandémie de la Covid-19 est une puissante force de perturbation et une tragédie sans précédent. Le confinement imposé par cette crise sanitaire confirme l'utilité des technologies

numériques, mais aussi leurs limites notamment pour le télétravail, la télé médecine, la continuité pédagogique et les démarches administratives.

L'histoire devra retenir cette crise, comme le moment où la transformation numérique de la société et des entreprises s'est soudainement accélérée, voire emballée, avec à la clé le bouleversement de l'organisation du travail, des modes de management, dans les circuits d'approvisionnement, des modes de production, de consommation.

L'élargissement de l'accès par Internet aux documents administratifs et aux services publics exige la suppression des zones blanches et la promotion d'un service public de la donnée. Il est donc urgent d'accélérer la mise en place du Plan Très

Haut Débit en France afin de garantir une équité de traitement entre tous les citoyens sur l'ensemble du territoire français, en n'oubliant pas tous nos territoires d'Outre-mer.

Pour la CFE-CGC, si la révolution numérique nous confronte de manière inédite à la problématique de l'intégration du progrès technique dans notre société, elle ne doit pas prendre le pas sur les fondamentaux sociétaux.

Face aux nombreux défis posés par la transformation numérique (conséquences sur l'emploi, évolution des métiers et de leurs contenus, nou-

veaux parcours professionnels et évolution des conditions de travail), il est urgent de mettre en place un vrai dialogue social.

Les métiers vont continuer d'évoluer, certains vont disparaître ou être supprimés. Pour le Groupe CFE-CGC, il s'agit d'anticiper et d'accompagner ces évolutions via une Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale (GPECT).

**Lire l'intégralité de la déclaration :**  
<http://swll.to/by19Ka>



**« SE DONNER UN NOUVEAU CAP  
RAPPORT ANNUEL SUR L'ETAT DE LA FRANCE (RAEF) 2020 »**

Plénière du 9 juillet 2020

Dossier suivi par Véronique Biarnaix-Roche

La pandémie liée à la Covid-19 a révélé de nombreuses failles, faiblesses, voire vulnérabilités de nos modèles actuels que nous devons donc repenser et modifier.

Ainsi, de nouvelles solidarités sont à bâtir au niveau européen avec un nouveau cadre de coopération politique économique et de nouvelles coopérations industrielles en mettant fin à la concurrence déloyale qui existe encore entre États au sein de l'Union Européenne qui aboutit à du dumping social et fiscal.

Nous devons rebâtir notre souveraineté industrielle en France dans les filières dites stratégiques.

À l'aune du retour d'expérience de cette crise inédite (à la fois sanitaire, économique et sociale), nous devons préparer nos concitoyens à dépasser cette crise, mais aussi à en affronter de nouvelles. Notre système de santé doit donc être rebâti. Les personnels soignants qui ont été en première ligne pendant ces longs mois doivent être reconnus à leur juste valeur, sans oublier nos forces de l'ordre (policiers comme gendarmes) et nos pompiers.

Il s'agit d'imaginer un nouveau contrat social.

Redémarrer l'ascenseur social, faciliter les reconversions de salariés (quel que soit leur âge), permettre de nouvelles évolutions professionnelles, veiller à préserver les emplois sans entamer le

pouvoir d'achat des salariés afin que la relance puisse être au rendez-vous.

Fort du bilan de ce que nous venons de vivre, il est indispensable de lancer avec les partenaires sociaux une négociation sur le télétravail au niveau interprofessionnel.

Pour la seconde année consécutive, les indicateurs du RAEF ne sont pas pris en compte par le gouvernement. Il est donc temps d'en changer afin d'en élaborer de nouveaux, différenciés selon les territoires, notamment pour les Outremer. Et ce, notamment pour pouvoir ainsi mesurer la cherté de la vie.

La révision fiscale est à nouveau préconisée avec une progressivité plus juste et plus sociale pour tous les citoyens et toutes les entreprises. C'est une question de justice sociale. Veillons à ce que nous n'opposions pas les classes d'âge ou les catégories socioprofessionnelles entre elles. Le groupe CFE-CGC refuse que les salariés de l'encadrement soient davantage mis à contribution et souhaite voir mieux répartis les fruits de la croissance.

Au gouvernement de se saisir de ce Rapport et de mettre en œuvre ses préconisations afin d'assurer pour les citoyens, toute génération confondue, un avenir. La confiance est à ce prix, quoiqu'il en coûte !

**Lire l'intégralité de la déclaration :**  
<http://swll.to/3EORBO>



## DE NOUVELLES SAISINES

### Séjour de la Santé

Le Premier ministre, Edouard Philippe, et le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, ont lancé le 25 mai dernier le Séjour de la Santé, temps de concertation qui doit déboucher sur de nouveaux moyens pour l'hôpital et les soignants.

Depuis des années, les personnels, leurs représentants et les professionnels de santé dénoncent un manque de moyens humains et financiers pour remplir leur mission et la dégradation de leurs conditions de travail. Cet appel a été relayé plus récemment par les mouvements de protestation et les pétitions demandant le maintien de services de proximité. La pandémie de Covid-19 a mis violemment en exergue cet état de fait. Manque d'anticipation, réduction des moyens de notre système de soin et de la recherche en santé, manque de personnels, de lits, de médicaments, de matériels, tout cela est devenu flagrant avec la pandémie.

Fort des constats formulés dans ses avis précédents sur les déserts médicaux, la saturation des urgences, la fin de vie, la crise des EHPAD et des autres établissements médico-sociaux, le CESE a débuté en mai une réflexion sur « L'hôpital au service du droit à la santé » afin de dresser un état des lieux partagé de la situation actuelle de l'hôpital et des besoins de soin et de santé (date prévisionnelle de la plénière : mardi 13 octobre 2020).



Pour le Groupe CFE-CGC, il est urgent d'aider l'hôpital ! C'est un enjeu majeur de santé publique. Il nous faut donc travailler tous ensemble afin d'améliorer cette situation et trouver très rapidement des solutions et des correctifs. Dans l'immédiat, il est effectivement urgent d'apporter une réponse aux soignants en terme de reconnaissance afin de garder intacte leur motivation et leur vocation.

Afin d'alimenter sa réflexion, le CESE a souhaité, via une grande consultation citoyenne « Notre hôpital demain », recueillir les idées et propositions des Français autour d'une question centrale : Comment améliorer l'hôpital de demain et sa place dans le système de santé ? Les résultats de la consultation du CESE viendront nourrir ce Séjour de la santé.

Pas moins de 68 824 personnes ont formulé 4 119 propositions, dont 3 476 étaient exploitables. Ces presque 3 500 propositions ont motivé 520 000 votes, répartis en plébiscites, controverses ou repoussoirs.

Au total, 434 propositions ont été plébiscitées, c'est-à-dire approuvées par au moins 82 % des votes. Elles font émerger 22 idées principales, regroupées en 7 thèmes : Moyens et conditions de travail - Gouvernance et administration - Offre de soins - Politiques de santé - Prévention et éthique - Relations interprofessionnelles - Industrie.



# NOTRE HÔPITAL DEMAIN

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION CITOYENNE DU CESE  
DU 14 AU 24 JUIN 2020



## 22 idées plébiscitées

moyens et conditions de travail  
offre de soins  
gouvernance et administration  
politiques de santé  
prévention et éthique  
relations interprofessionnelles  
industrie

lecese.fr

## Notre hôpital demain, la parole aux soignants et aux patients



Le Conseil a aussi organisé le 2 juillet dernier une Conférence qui a rassemblé lors d'une journée de travail des acteurs de la santé, avec pour thème : « Notre hôpital demain, la parole aux soignants et aux patients » en présence d'Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé..

Parallèlement, les rapporteurs de ce futur avis se sont entretenus avec **Marie Laurence Bonmarchand**, secrétaire générale du Syndicat CFE-CGC Acteurs Santé et le **Docteur Emmanuel Florentin**, président du Syndicat National CFE-CGC des Scientifiques Hospitaliers (SNSH), en visioconférence le 4 juin dernier.

Pour Acteurs Santé CFE-CGC, « le Ségur de la santé doit avoir pour mots clefs : service public, prévention, proximité et qualité. Même si la crise a été une période intense et épuisante, l'énergie puisée dans nos valeurs humanistes nous a permis de tenir ».

Voici quelques-unes de leurs propositions :

- Revalorisation des rémunérations et des carrières du personnel soignant ;

- Développement des compétences et des parcours professionnels à l'hôpital et dans les EHPAD ;
- Plan d'investissement et réforme du modèle de financement de l'hôpital public ;
- Mise en place d'un système plus souple, plus simple, plus en proximité, en revalorisant le collectif et le sens de l'équipe et l'initiative des professionnels de santé ;
- Mise en place d'une organisation du système de santé fondé sur le territoire et intégrant hôpital (public comme privé), médecine de ville et médico-social.

Voici les axes de réflexion du SNSH CFE-CGC :

- Revalorisation des métiers des établissements de santé ;
- Création de postes, reconnaissance métiers et diplômes ;
- Intégration des « nouveaux » métiers aux emplois permanents de la Fonction Publique Hospitalière ;
- Décloisonner et responsabiliser.

---

## FOCUS

Pour mémoire, le Groupe CFE-CGC a voté favorablement la résolution du CESE adoptée le 11 mars dernier et intitulée "L'hôpital au service du droit à la santé pour toutes et tous".

Pour la CFE-CGC, c'est clairement un choix de société : le droit à la santé, partout et pour toutes et tous est bien un des droits fondamentaux !



Et les politiques de prévention doivent être davantage développées sur tout le territoire français.

**Lire l'intégralité de la déclaration :**  
<http://swll.to/QmyCY90>

---

## Le bilan de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages



- Sur huit millions d'espèces animales et végétales recensées, près d'un million d'entre elles ont été considérées comme menacées. Tel est le bilan alarmant de la biodiversité dressé par les experts mondiaux de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques réunis en mai 2019.
- La section de l'Environnement du CESE estime donc nécessaire d'établir un bilan de la loi pour la reconquête de la biodiversité, adop-

tée en août 2016, au regard des acteurs de la société civile .

- Conformément au rôle du CESE d'évaluer des politiques publiques, le projet de saisine se propose 2 ans après son adoption de faire un point sur cette loi de 174 articles notamment des analyses sur le principe d'absence de perte nette de biodiversité, sur les dispositions destinées à ralentir l'artificialisation des sols, la nouvelle architecture de gouvernance... (date prévisionnelle de la plénière : 23 septembre 2020).

# REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES DE CAROLE COUVERT, VICE-PRÉSIDENTE DU CESE



## « Expériences et rôles des CES dans l'Union européenne post-Covid » 25 juin 2020

Patrick Bernasconi, président du CESE a co-présidé avec Luca Jahier, président du Comité Économique et Social Européen cette réunion à laquelle ont participé 14 pays (Belgique, Italie, Pologne, Bulgarie, Portugal, Lituanie, Irlande, Pays-Bas, Grèce, Roumanie, Malte, Espagne, Luxembourg et France).

Il s'agissait pour cette journée de travail de préparer la réunion annuelle des CES européens que le CESE devait accueillir en juin et qui a été reportée aux 9 et 10 septembre, suite à la pandémie Covid-19. Cette réunion a été préparée, notamment par **Carole Couvert**, vice-présidente du CESE.

Il s'agissait au cours de deux tables rondes de faire un point et un retour d'expériences entre les différents Conseils Économiques et Sociaux (CES) de l'Union Européenne, à la fois sur la gestion de la pandémie dans leur pays, mais aussi des contributions, propositions ou suggestions qu'ils ont pu faire pour contribuer à la relance de leur pays.

15 CES (de 14 pays) ont participé à cette réunion ; leurs contributions serviront de base de travail pour la réunion physique qui se tiendra en septembre prochain à Paris, au CESE, et, à laquelle sont également invités les CES des Balkans et les 24 représentants français du Comité Economique Social Européen.

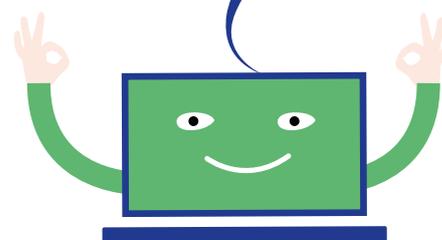


Patrick Bernasconi avec Carole Couvert



<b>Mercredi 9 septembre 2020</b> Ouverture de la réunion annuelle des CES Européens	<b>Mardi 22 septembre 2020</b> Plénière « Avis du CESE sur le projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche 2020-2030 (suite) » Dossier suivi par Gabriel Artero
<b>Judi 10 septembre 2020</b> Réunion annuelle des CES Européens	
<b>16, 17 et 18 septembre 2020</b> Séminaire de rentrée du CESE	<b>Mercredi 23 septembre 2020</b> Plénière « Bilan de la loi relative à la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages »
<b>19 et 20 septembre 2020</b> Journées Européennes du Patrimoine (JEP). Le thème de cette édition : « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie »	

Suivez en streaming les interventions de nos conseillers...



**EN CETTE PÉRIODE SI PARTICULIÈRE, RETROUVEZ CHAQUE MEMBRE DE NOTRE GROUPE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX : GARDONS LE LIEN ENSEMBLE !**



Carole Couvert

Vice-présidente du CESE  
Présidente du groupe CFE-CGC  
Membre de la section Affaires européennes et internationales  
Membre de l'ICESIS  
Ambassadeure à l'intéressement et à la participation  
Ancienne présidente de la CFE-CGC

   @carolecouvert



Gabriel Artero

Membre de la section Activités économiques  
Président de la Fédération CFE-CGC Métallurgie

   @gabfd



Véronique Biarnaix-Roche

Membre de la section Économie et Finances  
Membre de la délégation à l'Outre-mer  
Fédération CFE-CGC Chimie

  @Rochevero



Jean-Claude Delage

Membre de la section Éducation, Culture et Communication  
Membre de la délégation à la Prospective et à l'évaluation des politiques publiques  
Fédération CFE-CGC des Services publics

 @JCDELAGE013



Régis Dos Santos

Membre de la section Travail et Emploi  
Fédération CFE-CGC des Métiers de la Finance et de la Banque  
Président des Assemblées confédérales CFE-CGC

   @DOSSANTOSRegis



Sabrina Roche

Membre de la section Aménagement Durable des Territoires  
Fédération CFE-CGC Assurance

Vice-présidente des Assemblées confédérales CFE-CGC

   @sabrinaroche13



Stéphanie Blais-La Rosa

Membre de la section Éducation, Culture et Communication  
Personnalité associée  
Fédération CFE-CGC des Services publics

Suivez nos conseillers sur



@CFECGCAuCESE

Pour obtenir nos précédents numéros, vous pouvez contacter Stéphanie Forge par mail : [stephanie.forge@lecese.fr](mailto:stephanie.forge@lecese.fr)

Attachée de groupe

Stéphanie Forge  
 01 44 43 64 08  
06 99 34 39 34  
[stephanie.forge@lecese.fr](mailto:stephanie.forge@lecese.fr)